POUR LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC, L'EMPLOI, LE POUVOIR D'ACHAT, LA PROTECTION SOCIALE COLLECTIVE

TOUTES ET TOUS MOBILISE-E-S LE 22 MARS

Les 7 fédérations de fonctionnaires appellent à la mobilisation pour les raisons suivantes :

« En dépit de la forte mobilisation unitaire du 10 octobre, plus les semaines passent, plus il se confirme que le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications portées par les agents à l'occasion de cette mobilisation.
Le gel de la valeur du point est maintenu, le jour de carence rétabli, l'injuste hausse de la CSG mal compensée, les coupes budgétaires et suppressions d'emplois confirmées. De nouveaux projets viennent encore noircir un tableau pourtant déjà bien sombre.
Tout laisse craindre en effet que CAP 22 ne s'avère être qu'une opération visant à habiller de profondes remises en cause des missions publiques, ce que confirment les annonces inacceptables faites le 1er février qui, si elles sont appliquées, constitueraient à la fois une menace grave contre le Statut Général et tou.te.s les agent.e.s.
Ces politiques vont venir fortement aggraver une situation où déjà, que ce soit dans les administrations de l'État, dans les hôpitaux publics et dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires – qu'ils soient humains ou budgétaires – et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais. »

POLE EMPLOI, OPERATEUR PUBLIC, NE SERA PAS EPARGNE !

En quoi la situation des agents de Pôle emploi est-elle différente ?
Les revendications ci-dessous des fonctionnaires sont-elles différentes des nôtres ?

- *Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice dans la fonction publique, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;*

  A Pôle emploi, les Négociations Annuelles Obligatoires du 6 mars pour les agents privés et la concertation actuelle de la classification pour les agents publics sont l'occasion pour nos organisations de revendiquer un rattrapage des pertes subies et d'une augmentation du pouvoir d'achat.

- *L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;*

  A Pôle emploi, l'annulation des 297 suppressions d'emplois prévues par la loi de finance 2018 (et probablement plusieurs milliers d'ici 2022).

- *Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s, et de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;*

  L'embauche en CDI de tous les contrats aidés de Pôle emploi … et surement pas leur substitution par des services civiques !

- *Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;*

  Le respect à minima des engagements de POLE EMPLOI en matière d'égalité professionnelle et de véritables mesures qui permettent de supprimer les écarts injustifiés de salaire entre les femmes et les hommes.

- *L'abrogation du jour de carence ;*

  La prise en charge du jour de carence pour les agents publics comme Pôle Emploi le fait pour les agents privé.es;

- *La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.*

Vu les choix politiques faits avec la suppression des cotisations salariales chômage et les restrictions budgétaires, c'est bien le financement et donc le devenir du Service Public de l'Emploi et de l'Assurance chômage qui sont en jeu.

… toutes les raisons sont réunies !

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 22 MARS

Paris le 5 mars *2018*